

Hong Kong : Attaque frontale du régime de Pékin contre les libertés démocratiques

1er juin 2020

Solidaires
Sans frontières

Union
syndicale
Solidaires

Le 28 mai, le pouvoir de Pékin a adopté une loi destinée à bâillonner la population de Hong Kong. Sa mise en oeuvre permettrait de poursuivre en justice toute personne accusée d'avoir des liens avec des "forces étrangères", de s'être exprimé en faveur de l'autodétermination, de l'indépendance, ou "d'en finir avec la dictature du parti unique". L'Union syndicale Solidaires exprime à nouveau sa solidarité avec les manifestant-es à Hong Kong !

Le 28 mai, le pouvoir de Pékin a adopté une loi destinée à bâillonner la population de Hong Kong. Sa mise en oeuvre permettrait de poursuivre en justice toute personne accusée d'avoir des liens avec des "forces étrangères", de s'être exprimé en faveur de l'autodétermination, de l'indépendance, ou "d'en finir avec la dictature du parti unique".

Depuis 2003, les mobilisations avaient toujours réussi à mettre en échec les tentatives successives des autorités de Hong Kong de promulguer de telles mesures, exigées par le régime de Pékin.

Ce dernier a décidé cette fois-ci de court-circuiter le pouvoir local. Violant l'autonomie de Hong Kong, il a décidé d'insérer de force ses desiderata dans le texte servant de Constitution à Hong Kong depuis sa rétrocession à la Chine en juillet 1997.

La décision de Pékin d'agir désormais à visage découvert semble s'expliquer par plusieurs raisons :

- le discrédit croissant du pouvoir local,
- la croissance exponentielle de la syndicalisation,
- le début de reprise des mobilisations avec la fin décrétée de la pandémie à Hong Kong,
- les manifestations annuelles annoncées pour commémorer les massacres du 4 juin 1989 à Pékin, puis le 1er juillet pour l'anniversaire de la rétrocession de Hong Kong à la Chine,
- les élections législatives prévues en septembre où le pouvoir en place pourrait prendre une nouvelle raclée en ce qui concerne les 35 sièges élus au suffrage universel (les titulaires des 35 autres sièges à pourvoir sont de fait très majoritairement désigné.es par l'establishment en place).

Il est trop tôt pour savoir si Hong Kong retrouvera le niveau de mobilisation atteint en 2019. Signe

encourageant, des centaines de milliers de jeunes sont descendu.es dans la rue dimanche 24 mai pour manifester contre la loi sécuritaire que le pouvoir de Pékin veut imposer à la population de Hong Kong. La solidarité est plus que jamais nécessaire. D'autant plus que des peines de prisons de plusieurs années ont commencé à être infligées à des participant.es aux manifestations de 2019.

L'Union syndicale Solidaires exprime à nouveau sa solidarité avec les manifestant-es à Hong Kong !

Solidarité internationale ! Ne laissons pas le régime de Pékin réprimer les libertés fondamentales de la population de Hong Kong !

Hong Kong : Attaque frontale du régime de Pékin contre les libertés démocratiques

Communiqué – le 01/06/2020

Le 28 mai, le pouvoir de Pékin a adopté une loi destinée à bâillonner la population de Hong Kong. Sa mise en oeuvre permettrait de poursuivre en justice toute personne accusée d'avoir des liens avec des *"forces étrangères"*, de s'être exprimé en faveur de l'autodétermination, de l'indépendance, ou *"d'en finir avec la dictature du parti unique"*.

Depuis 2003, les mobilisations avaient toujours réussi à mettre en échec les tentatives successives des autorités de Hong Kong de promulguer de telles mesures, exigées par le régime de Pékin. Ce dernier a décidé cette fois-ci de court-circuiter le pouvoir local. Violant l'autonomie de Hong Kong, il a décidé d'insérer de force ses desiderata dans le texte servant de Constitution à Hong Kong depuis sa rétrocession à la Chine en juillet 1997.

La décision de Pékin d'agir désormais à visage découvert semble s'expliquer par plusieurs raisons :

- le discrédit croissant du pouvoir local,
- la croissance exponentielle de la syndicalisation,
- le début de reprise des mobilisations avec la fin décrétée de la pandémie à Hong Kong,
- les manifestations annuelles annoncées pour commémorer les massacres du 4 juin 1989 à Pékin, puis le 1er juillet pour l'anniversaire de la rétrocession de Hong Kong à la Chine,
- les élections législatives prévues en septembre où le pouvoir en place pourrait prendre une nouvelle raclée en ce qui concerne les 35 sièges élus au suffrage universel (les titulaires des 35 autres sièges à pourvoir sont de fait très majoritairement désignés par l'establishment en place).

Il est trop tôt pour savoir si Hong Kong retrouvera le niveau de mobilisation atteint en 2019. Signe encourageant, des centaines de milliers de jeunes sont descendu.es dans la rue dimanche 24 mai pour manifester contre la loi sécuritaire que le pouvoir de Pékin veut imposer à la population de Hong Kong.

La solidarité est plus que jamais nécessaire. D'autant plus que des peines de prisons de plusieurs années ont commencé à être infligées à des participant.es aux manifestations de 2019.

L'Union syndicale Solidaires exprime à nouveau sa solidarité avec les manifestant-es à Hong Kong !

Solidarité internationale ! Ne laissons pas le régime de Pékin réprimer les libertés fondamentales de la population de Hong Kong !

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Hong-Kong-Attaque-frontale-du-regime-de-Pekin-contre-les-libertes-democratiques>